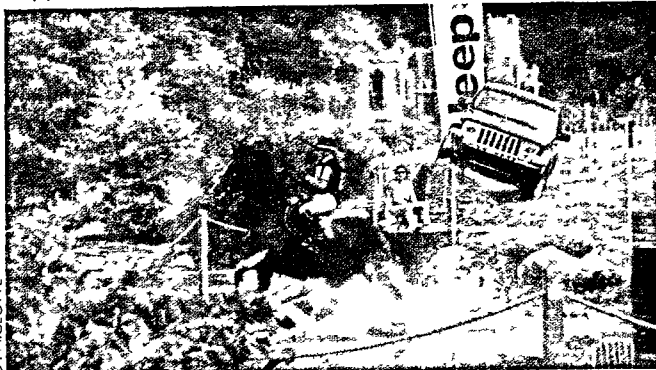


Le cheval en Wallonie, ENTRE RAISON ET PASSION

La place du cheval dans le paysage belge, et plus particulièrement wallon, est ambiguë. Il y a quelques années, le secteur équin pesait aussi lourd que celui de la betterave. L'élevage sportif y contribue pour une grande part : la Belgique est reconnue parmi les plus importants pays d'élevage dans le monde.

Selon l'Administration générale de l'aide à la jeunesse, de la santé et du sport (ADEPS), l'équitation est le 4^{ème} sport pratiqué en Communauté française de Belgique, après le basket. Outre le sport, d'autres activités sont en plein essor ou émergent dans le paysage rural et parfois urbain : la récréation (plus de 700 manèges y contribuent), le tourisme, le trait, ... avec une série d'activités qui s'y associent : dressage, soins, équipement, formation, etc. Des pistes nouvelles sont également explorées, comme les chevaux cantonniers, l'équicoaching ou l'hippothérapie.



© FMIGEOTTE
Le Complet d'Arville 2009

Pourtant les opportunités de développement autour de cette filière sont souvent méconnues. Des problèmes liés au taux de TVA, au puçage des animaux, aux contrôles exigeants imposés par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) sont mis en avant par les acteurs du secteur. Mais c'est aussi l'image attachée au cheval, encore souvent celle d'une activité de luxe, peu utile, qui est mise en cause.

Cela explique-t-il que l'équitation ne soit pas reconnue comme une activité agricole, pouvant contribuer à la diversification de l'agriculture ? Pourquoi le tourisme équestre n'est-il pas plus connu en Wallonie ? Comment expliquer l'absence de la filière dans les sujets traités par les médias ? Les structures qui travaillent à la promotion du cheval sont nombreuses, sectorielles, peu coordonnées entre elles. En conséquence les synergies sont difficiles à mettre en place, des activités s'exilent hors de notre région, des savoir-faire précieux se perdent.

Pour aborder ces sujets, un séminaire « Cheval, entre raison et passion » a rassemblé autour de la même table des acteurs du cheval en Wallonie : fédérations équestres diverses (tourisme, sport, randonnées, élevage, ...), propriétaires de gîtes équestres, agriculteurs, débardeurs, associations touristiques, equicoaches, hippothérapeutes, ... L'idée première est de susciter l'échange et le croisement de points de

vue. Et ensuite, de formuler des recommandations liées « aux mondes équestres wallons » à destination des décideurs et créateurs des futures politiques régionales de développement rural.

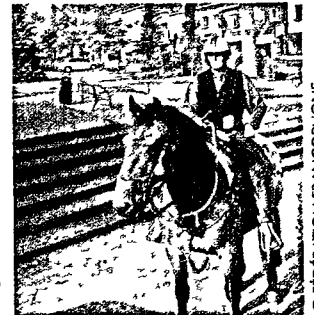
MOBILITÉ, TOURISME ET COOPÉRATION ENTRE COLLECTIVITÉS

Dans une société où le développement touristique est un enjeu majeur, le tourisme équestre wallon a une belle carte à jouer. Parmi de nombreux atouts, il peut s'appuyer sur des valeurs sociétales en évolution - telles que la proximité de la nature ou l'éducation -, sur un engouement avéré pour la pratique équestre d'extérieur, et sur un réseau naissant d'itinéraires et d'hébergements.

Un des soucis des créateurs et promoteurs du tourisme équestre est la promotion et l'entretien des infrastructures liées à sa pratique, notamment les circuits / itinéraires équestres et leurs aménagements, mais aussi la prise en compte des cavaliers et de leurs chevaux dans l'aménagement des espaces publics, notamment via le développement rural (le placement peu coûteux d'anneaux et barres à chevaux sur les places et maisons de villages, la création de parkings à chevaux près des cafétérias ou centres culturels, par exemple). La plupart des acteurs du secteur s'accordent pour dire que le challenge, pour les randonneurs malgré tout encore minoritaires comme usagers des voies lentes, est d'arriver à une grande polyvalence, au multi-usage des sentiers. Une position qui va fortement à l'encontre de celle de l'Administration wallonne qui prônerait plutôt une spécialisation de certains chemins destinés aux cavaliers, essentiellement pour des questions de sécurité. Certains territoires développent leurs réseaux lents en prenant en compte un ratio de 25% de macadam et 75% de revêtement en dolomie. Mais la recherche de revêtements plus performants pourrait répondre au multi-usage des chemins

Les informations concernant les circuits, chemins, itinéraires ont non seulement besoin d'être mises à jour en temps réel, mais aussi d'être partagées par tous les acteurs, les partenaires et usagers du tourisme équestre. De nouvelles technologies, au service du tourisme équestre, voient le jour. C'est le cas notamment de l'usage du GPS

ou d'autres systèmes de soutien fonctionnelle en ville. technique à la randonnée. Selon certains, le GPS serait une manière de by-passer le balisage de sentiers, aujourd'hui fastidieux et gourmand en main-d'œuvre. Les propriétaires de gîtes équestres sont fortement intéressés par le principe de location de GPS et la formation à leur fonctionnement.



© FÉDÉRATION FRANCO-PHONIE
D'ÉQUITATION ET D'ATTelage DE LOISIR
Cheval et mobilité



© FÉDÉRATION FRANCO-PHONIE
D'ÉQUITATION ET D'ATTelage DE LOISIR

Le Tour du Condroz est une initiative menée par quelques passionnés des chevaux, propriétaires de gîtes équestres. Il s'agit d'offrir au cavalier randonneur un accueil étape par étape pour lui et son cheval. Cela permet aux fans de randonnées de relier plusieurs points en quelques jours et de toujours trouver le nécessaire pour l'hébergement de son cheval, ses bagages étant pris en charge par les gîteurs. Informations : www.lamalleposte.be/Gtec.htm

La Fédération touristique de la province de Namur met à disposition du randonneur un site dédié au tourisme GPS : www.tourismegps.be. Aujourd'hui, un circuit spécialement tracé pour les cavaliers est en ligne « A cheval entre les deux provinces ». Il forme une boucle de 27kms et démarre à Marchin, au relais équestre de la Malle Poste.

Un autre challenge, a priori, du tourisme équestre consiste à structurer l'offre autour de produits touristiques proposant un service complet et de qualité aux randonneurs et de **faire connaître cette offre**. L'information existe. Mais les Maisons du tourisme constatent une faible utilisation ou demande de cartes ou de brochures descriptives des circuits équestres, comparativement aux circuits pédestres ou cyclistes. « *Ca ne décolle pas* », disent-elles. Une interpellation claire qui conforte l'expression de certains gîteurs équestres qui avouent recevoir très peu de clients cavaliers... Une réponse avancée à ce constat est le réseautage informel existant entre cavaliers, le bouche-à-oreille et l'accueil informel de randonneurs par des connaissances, d'autres amis randonneurs, ... Un deuxième élément est le manque de location de chevaux de randonnée. Accueillir le touriste équestre ou créer de l'activité touristique autour du cheval demande une bonne dose de passion. Mais cela s'avère de moins en moins suffisant. **La formation actuelle des opérateurs équestres est clairement orientée « sport » et un peu loisirs**. D'une manière générale, les aspects « tourisme » sont méconnus. En France, une formation d'accompagnateur de tourisme équestre a vu le jour avec à la clé de l'emploi salarié ou l'auto-crédation d'activité. A la différence près que, en France, contrairement à la Wallonie, la présence d'un accompagnateur breveté est légalement incontournable pour l'organisation de toute randonnée. Mais les organisateurs de la formation l'annoncent : la saisonnalité d'une telle profession est là, avec toute la précarité au niveau emploi que cela puisse induire.

DIVERSIFICATION AGRICOLE

Selon une étude menée par l'Université de Gand en 2003 à la demande de la Confédération belge du cheval, **le secteur chevalin occupe une place importante en termes de valeurs ajoutées ou d'emploi**. Leur étude ne tient compte que des effets directs. Or cette importance n'est pas toujours visible et se répartit sur plusieurs types d'activités. **Quel apport peut avoir ce secteur pour l'agriculture ?**

Au niveau des fournitures, c'est essentiellement l'alimentation qui constitue le poste principal. « *La prépondérance de l'alimentation grossière et de la pâture rend le nombre d'emploi limité, mais va de pair avec l'utilisation d'environ 75 000 ha de superficie agricole. La contribution des maréchaux-ferrants tant en ce qui concerne la valeur ajoutée qu'en termes d'emploi représente environ le double de celle des vétérinaires* ». C'est l'activité d'élevage et la vente de

chevaux qui constituent la majeure partie de la valeur ajoutée. A cela s'ajoute la transformation via les abattoirs et la valorisation de sous-produits comme le lait de jument.

Depuis 1997, **la ferme de la Comogne à Focant** produit du lait de jument. Elle est la seule laiterie chevaline biologique en Wallonie. Outre le lait de jument frais ou congelé, souvent utilisé par des consommateurs souffrant d'une intolérance au lait de vache, la ferme fabrique des produits de beauté : savons, lait de corps, crèmes, ... Une boutique en ligne propose un système simple de commande et envoi postal. Un exemple de diversification agricole mais qui rencontre de sérieuses difficultés vu les besoins en main d'œuvre, la charge de travail et en termes de professionnalisation de la commercialisation. Informations : www.fermedelacomogne.eu

De nouvelles pistes pour une agriculture en lien avec la filière équine sont à l'étude comme la production de chanvre pour la litière ou la luzerne pour l'alimentation.

Mais ce secteur a aussi des effets indirects importants que ce soit sportif, de loisir, de tourisme qui ont des répercussions également sur le secteur agricole notamment via le développement de gîtes équestres. On peut cependant constater que les plus-values générées par le développement de la filière équine ne sont pas réparties de la même façon entre les différents acteurs.

Le secteur agricole n'en est certainement pas un bénéficiaire important. Les questions restent ouvertes : comment améliorer les retombées du développement de la filière équine sur l'agriculture ? Quelles synergies développer entre les manèges et les agriculteurs ? Quelles mesures prendre dans le cadre des politiques de développement rural pour favoriser une diversification agricole en lien avec la filière équine ?

MOBILITÉ FONCTIONNELLE, SERVICES À LA COLLECTIVITÉ ET AUX PERSONNES

Les enjeux identifiés sont : les rôles et place actuelle du cheval dans les services aux collectivités, l'adaptation des équipements et véhicules, les atouts et limites du cheval pour le bien-être individuel, les synergies entre métiers sociaux et filières équines. Comme en France, **des disciplines liées à la santé, au développement personnel et au bien-être se renforcent**, se font connaître auprès des gens. C'est le cas de l'hippothérapie ou de l'équicoaching. Bien communiquer à propos de l'équicoaching se révèle passablement difficile. Souvent, on ne se rend compte du contenu et de sa valeur ajoutée qu'après expérimentation. Les termes equicoaching, hippothérapie, etc. font aujourd'hui référence à des contenus très variés. Il existe notamment un certain amalgame entre hippothérapie (qui entre dans un processus thérapeutique) et équitation adaptée (loisir adapté aux moins mobiles par exemple).

Ce secteur est méconnu et très peu reconnu par les bailleurs de fonds publics. L'accès aux subventions est rendu difficile de par le contenu même de l'activité. S'agissant d'hippothérapie (dans son acceptation large) par exemple, à qui les acteurs doivent-ils s'adresser ? A la santé ? A l'agriculture ? Aux services des sports et des loisirs ? Au Ministre de l'emploi ? Et pourtant, il existe une réelle volonté de fédérer l'ensemble des acteurs au sein d'un organe représentatif du secteur, la Fédération pour ▶

- la rencontre de la personne handicapée et du cheval (FRPHC). Des opportunités existent par ailleurs pour trouver les fonds nécessaires à son fonctionnement par exemple en introduisant un dossier pilote auprès des ministres en charge de la santé et de l'agriculture par exemple.



Démonstration de 4x4 vert pour personne à mobilité réduite

La mobilité fonctionnelle n'est pas en reste A l'heure où l'on doit miser sur la réduction des dépenses énergétiques liées à la mobilité, le cheval représente un atout encore trop peu valorisé et reconnu. Quelques initiatives pointent le bout du nez : des chevaux cantonniers, du 4x4 vert pour la randonnée accessible aux personnes à mobilité réduite, le cheval de trait pour collecter les déchets en ville et entretenir les espaces verts.

Le 4x4 vert

En étudiant et concevant une voiture d'attelage adaptée, conciliant les contraintes de la chaise et de l'attelage, le 4x4 vert permet aux personnes à mobilité réduite de découvrir la pleine nature en silence et en toute autonomie.

L'attelage est tiré par un poney de petite taille, qui peut donc être manipulé, pansé et harnaché par une personne seule, y compris depuis une voiturette.

Comme d'autres enfourchent leur VTT, les PMR peuvent ainsi se déplacer de manière autonome et en toute quiétude, puisque le cheval est silencieux lors de ses déplacements.

Ceci permet la (re)découverte du plaisir des sens sur des circuits en pleine nature (en forêt, dans les champs,...), pour des circuits touristiques ou culturels (champ de bataille de Waterloo,...), pour les vacances ou le sport.

Des promenades « à la carte » ainsi que des animations/initiations pourront être organisées pour des groupes (écoles, institutions,...) ou pour des particuliers

Informations : www.4x4vert.be

ENVIRONNEMENT

Le cheval peut se révéler **un allié intéressant dans la gestion environnementale, notamment dans la gestion des zones sensibles, l'entretien des paysages, le pâturage extensif**. Il peut être associé clairement à la production de services environnementaux et leurs valorisations, mais également aux pratiques de l'agriculture biologique. Les partisans de la traction animale dans des cultures maraîchères ou fruitières, par exemple, pensent que la traction animale, concept moderne pour revitaliser l'espace rural, est une composante d'un

développement agricole intelligent et durable, et permet :

- de limiter le recours à l'emprunt ;
- l'installation sur de petites surfaces ;
- l'indépendance énergétique et l'autonomie de l'agriculteur ;
- la réhabilitation des animaux de trait : ânes, mules, vaches et chevaux ;
- la production d'aliments sans créer de pollution (CO₂, carburants, plastique de paillage) ;
- la valorisation des territoires à fort handicap naturel ;
- une production diversifiée adaptée à la vente directe .

« Les prés de la Lienne », domaine des chevaux Fjords

Un joyau dont quelque 85 hectares de prairies humides ont été placés sous statut de « réserve naturelle » par la Région wallonne. Située en aval de Liernux, celle-ci occupe la partie basse de la dépression salmienne. La Lienne la traverse sur 3km, dans un axe SE - NO, après avoir creusé son cours au départ de nombreuses sources situées entre Regné et Hébronval.

« Les prés de la Lienne » constituent une réserve d'un grand intérêt écologique dont l'accès est strictement réglementé, et dont l'entretien par des méthodes culturales classiques, même raisonnées, pose problème.

Ainsi une vingtaine d'hectares des Prés de la Lienne seulement sont entretenus par des agriculteurs conventionnels, selon des normes édictées par les gestionnaires. L'épandage y est, entre autres, interdit, et les activités culturales limitées à certaines périodes bien précises de l'année. La majeure partie du territoire, pour sa part, a été confiée aux bons soins de chevaux Fjord et de vaches Galloway. D'autres espaces sont, pour leur part, totalement ou partiellement interdits à la pâture, soit qu'ils constituent des biotopes trop fragiles, ou que les naturalistes s'y livrent à des expériences scientifiques. L'élevage se compose actuellement de quelque trente chevaux. Une activité de tourisme équestre s'est donc développée parallèlement, à laquelle tous les Fjord participent par rotation. Qu'il séjourne sur pâture ou soit affecté à la monte, ce petit cheval s'avère en effet particulièrement robuste.

Source : www.mediardenne.be/component/article/141/gestion-douce-en-val-de-lienne.html

Cécile SCHALENBURG
Chargée de communication

Cellule d'animation du Réseau wallon de développement rural

Plus d'info

Pour se procurer les actes complets ou les documents de la rencontre « Cheval, entre raison et passion » www.reseau-pwdr.be (centre de ressources), pour les recevoir, un mail ou un courrier peut être envoyé à Cellule d'animation du réseau wallon de développement rural, rue de Liège, 83 - 4357 LIMONT (Belgique) ou info@reseau-pwdr.be.

